

Bulletin réponse

« Objectif Matières Premières »

Je suis intéressé(e) par cette thématique

Entreprise :

Prénom et Nom :

.....

Fonction :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Tél :

Email :

Merci de compléter et de renvoyer ce coupon par fax au **02 31 54 40 41**

ou par mail à :

carole.remigereau@normandie.cci.fr

Les enjeux

Pour l'entreprise :

- anticiper la raréfaction des matières premières,
- utilisation modérée et efficace des ressources non renouvelables,
- valorisation des déchets en tant que ressources,
- promotion d'une production propre.

Pour les partenaires :

- accompagner des entreprises exemplaires de la région,
- développer des synergies et des contacts entre industriels,
- promouvoir une démarche innovante pour une économie circulaire en Basse-Normandie.

Contact



Carole REMIGEREAU

Tél : 02.31.54.40.48

carole.remigereau@normandie.cci.fr



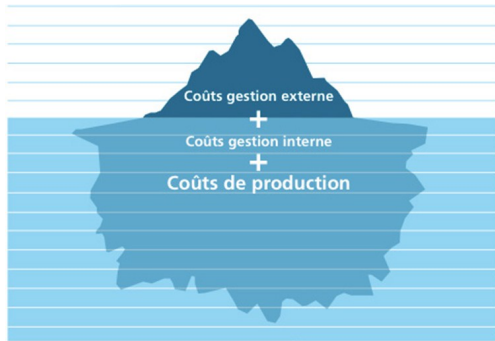
Opération collective
Matières Premières
Vers des entreprises
Économiques

Mieux produire
pour gagner
en compétitivité



Pourquoi économiser les matières premières ?

Le coût d'une perte matière (en €)



Coût complet d'une perte de matière

- **coûts de production** : achat des matières et consommables dont proviennent vos déchets, énergie et main d'œuvre dépensées à les transformer ;
- **coûts de gestion interne** : charges de maintenance et de stockage interne de vos déchets ;
- **coûts de gestion externe** : factures des prestataires pour l'élimination de vos déchets.

Le coût principal se situe avant la benne : c'est le coût de production des déchets.

Dirigeants Responsables de production

Vous souhaitez

- Réduire vos coûts de production.
- Diminuer vos pertes et rebuts.
- Optimiser vos consommations de matières premières.
- Supprimer les gaspillages.
- Limiter l'impact de l'activité sur l'environnement.
- Recycler vos pertes matières en interne et hors de l'entreprise.

Notre proposition

1. Bénéficiez d'un **accompagnement sur-mesure par un expert** pendant un an.

Nombre de jours d'expertise : 15 maximum (site + rédaction).

L'ADEME et la Région Basse-Normandie vous subventionnent entre 50 et 70%.

Exemple de données de sortie : schéma global des flux des matières premières, estimation des coûts cachés des déchets, quantification et diminution des pertes de votre outil de production, optimisation de procédé, ...

2. Rentrez dans un **cercle d'entreprises** pour **partager vos bonnes pratiques** et vous enrichir des expertises des autres entreprises.